

[Lancement d'un annuaire de l'accessibilité des cabinets médicaux](#) [1]

Un annuaire de l'accessibilité des cabinets médicaux a été lancé grâce à la collaboration entre des associations d'usagers, des professionnels de la santé et des autorités publiques. Cette initiative vise à faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap et ayant des besoins spécifiques. Déjà opérationnel depuis le 20 septembre et accessible sur Santé.fr, cet annuaire réunit plus de 3500 professionnels de santé. Il encourage les praticiens à s'enregistrer et les usagers à l'explorer jusqu'au 31 janvier 2024. Les organismes impliqués, tels que le ministère de la Santé, APF France handicap et la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, incitent les professionnels de santé à détailler dans cet annuaire les informations relatives à l'accessibilité de leur cabinet pour les personnes en situation de handicap. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'information et aux soins pour ce groupe spécifique de patients. Le ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, encourage vivement l'inscription des professionnels de santé dans cet annuaire afin de valoriser l'offre de soins disponible sur tout le territoire français. Ce répertoire a été conçu en tenant compte des principes de l'accessibilité universelle, visant à surmonter les difficultés d'accès aux soins pour 66% des personnes en situation de handicap. L'engagement commun des acteurs impliqués est de favoriser l'accès aux soins pour les personnes à besoins spécifiques.

[En savoir plus \(sante.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/lancement-dun-annuaire-de-laccessibilit%C3%A9-des-cabinets-m%C3%A9dicaux>

[2] <https://www.sante.fr/carte-thematique/annuaire-de-laccessibilite-des-cabinets-phase-de-consultation>